



LIVRET 2 TYPOLOGIE DES SITES URBAINS À AMÉNAGER

Fiche 2.3 Les rues, ruelles et boulevards urbains

➡ De quoi s'agit-il ?



boulevard Maxime Lubino, Vieux-Habitants

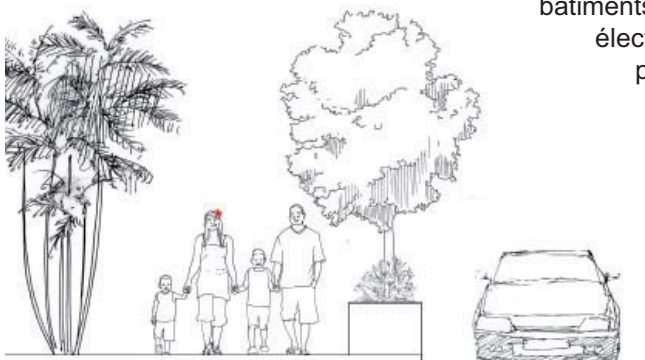
Les rues, ruelles et boulevards constituent ensemble la voirie urbaine. Ce sont des infrastructures destinées à la circulation des véhicules et des piétons donc à des usages dynamiques (usagers en mouvement).

Ce sont des espaces à forte fonctionnalité, où la Nature en Ville est secondaire : sauf exception, la qualité du cadre de vie n'est pas la priorité d'aménagement dans une rue ou sur un boulevard. Pourtant la Nature en Ville y a toute sa place, à condition d'être bien choisie, correctement disposée et qu'elle ne perturbe pas les divers déplacements.

➡ Quelles spécificités?

La végétation urbaine a peu d'influence sur les déplacements automobiles en ville, si ce n'est qu'elle peut faciliter la hiérarchisation des voies et le repérage spatial. En revanche, c'est un allié de taille pour les circulations douces, les piétons, les cycles, etc. L'ombre est un facteur important pour favoriser ces modes de déplacement en ville. Les alignements arborés peuvent y aider. Ils viennent alors s'inscrire dans la trame verte de la ville, excellent support des continuités écologiques à travers le tissu urbain.

Pour autant, l'espace est souvent très contraint dans les rues et sur les boulevards, aussi bien en volume aérien qu'en volume souterrain. En effet, la végétation ne doit pas gêner la circulation des véhicules, y compris des camions ou des véhicules de secours, ce qui impose de limiter l'emprise des branches du côté de la voie. Le plus souvent, on ne dispose pas de beaucoup plus de place de l'autre côté avec des façades de bâtiments proches de la voie et la présence de réseaux aériens (lignes électriques et/ou téléphoniques). En sous-sol, la situation n'est pas plus favorable avec de nombreux réseaux enterrés sous les trottoirs ou en bordure de voie. C'est souvent pire encore pour les ruelles, plus étroites.



La végétation ne doit pas être source de dégradation des surfaces minérales de la voirie ou des trottoirs, ni par le développement de son système racinaire, ni par la production de souillures. Les surfaces minérales doivent rester propres pour assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que la qualité de l'espace public.



👉 Quelles recommandations ?

Le volume aérien disponible est la contrainte majeure pour la végétation d'accompagnement des rues, ruelles et boulevards. Pour y remédier, le choix de palmiers élancés est une solution efficace et souvent utilisée, d'autant plus que ces plantes se contentent également de faibles volumes de sol. Pour les arbres, il faut sélectionner des espèces de petit gabarit et planter des arbres-tiges déjà formés avec des branches basses à 1,80 - 2m de hauteur minimum. Dans le cas contraire, il faudra procéder ultérieurement à une taille de formation. Cette intervention, rarement effectuée ou mal exécutée, induit finalement une gêne pour les usagers avec le risque de casse et de blessures sur les arbres, causées par le passage des véhicules ou des piétons.

Dans tous les cas, il faut respecter une distance de 1,40 m minimum entre le tronc de l'arbre ou palmier et la limite du bâti afin de permettre le passage de tous les usagers, y compris les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Malgré ces contraintes fortes, il est possible d'oser des choix originaux de palette végétale, en sélectionnant notamment des espèces indigènes plus favorables aux continuités écologiques, ou des espèces attrayantes pour la petite faune urbaine (oiseaux, insectes ...). On peut aussi diversifier les alignements arborés avec l'utilisation alternée de deux, voire trois espèces d'arbres, afin de favoriser la biodiversité et limiter les risques sanitaires.

Afin de tenir compte des contraintes spécifiques aux rues, ruelles et boulevards urbains, le choix de la palette végétale de projet doit être bien réfléchi. Il faut notamment :

- ▶ éviter les arbres à racines superficielles capables de soulever le revêtement de sol minéral (Ficus, Flamboyant, Fromager, etc.) ;
- ▶ sélectionner des espèces résistantes à la sécheresse, dites « xérophiles », et ne réserver les espèces « mésophiles », appréciant des conditions moins arides, que pour les secteurs très arrosés de Guadeloupe (Saint-Claude, Gourbeyre, Trois-Rivières ...) ;
- ▶ éviter les végétaux porteurs d'épines ou de fruits lourds (Cocotier, Abricotier pays, etc.) et sélectionner des espèces sans toxicité avérée (v. fiche 1.4) ;
- ▶ éviter les arbres fruitiers (sauf cas particulier).



Les giratoires et les délaissés routiers qui sont créés lors des nouveaux aménagements urbains, doivent être des occasions à saisir pour l'implantation d'une végétation riche, dense et variée, favorable à la Nature en Ville. La place disponible y est en effet souvent plus généreuse et moins contrainte, aussi bien en-dessous qu'au-dessus du sol.

Pour une meilleure durée de vie des alignements arborés, il est préférable de poser des grilles d'arbres ou des revêtements perméables (résines, béton poreux ...) au pied des arbres. Cela permet de préserver la qualité agronomique du sol qui est dégradée par le tassement liée au piétinement sinon. Il est conseillé également d'installer des éléments de protection vis-à-vis des véhicules qui peuvent rouler sur les surfaces plantées ou heurter les troncs, avec des dégâts plus ou moins importants mais jamais négligeables. On peut utiliser pour cela des tuteurs tripodes ou quadripodes, des butées de roues, des arceaux métalliques, des margelles, etc.

avenue Sainte-Rose de Lima, Sainte-Rose



Quels exemples ?

- ▶ boulevard Charles de Gaulle à Pointe-à-Pitre
- ▶ route de Bréfort (RD 1) au Lamentin
- ▶ nouveaux aménagements de la rue Schœlcher à Petit-Bourg
- ▶ allée des Flamboyants à Capesterre Belle-Eau
- ▶ avenue Sainte-Rose de Lima (RN 2) en contrebas du collège de Bébel, à Sainte-Rose
- ▶ rue Henri Rinaldo à Grand-Bourg
- ▶ avenue Edouard Botino (Raizet) et la rue Laurence Valmy (Assainissement) aux Abymes
- ▶ route de la Marina et la rue Schœlcher à Gosier
- ▶ boulevard Hégésippe Ibéné à Sainte-Anne
- ▶ rue de la Liberté à Saint-François
- ▶ accompagnements du boulevard maritime de Rivière des Pères à Basse-Terre
- ▶ giratoires plantés de Jarry, etc.



alignement de Poiriers pays de la Route de Bréfort, Lamentin



Rue Schoelcher à Gosier



quelques arbres et palmiers adaptés aux plantations de rues :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Acacia auriculiformis</i>	Mimosa chenille	<i>Latania lontaroides</i>	Latanier rouge
<i>Albizia lebbek</i>	Cha-cha	<i>Ocotea coriacea</i>	Bois négresse
<i>Azadirachta indica</i>	Neem, Vépélé	<i>Pimenta racemosa</i>	Bois d'inde
<i>Bucida buceras</i>	Black olive - Bois gli-gli	<i>Pritchardia pacifica</i>	Pritchardia
<i>Calophyllum calaba</i>	Galba	<i>Syagrus amara</i>	Palmier ti-coco
<i>Canella winterana</i>	Bois cannelle	<i>Syagrus romanzoffiana</i>	Palmier plumeux
<i>Cassia fistula</i>	Casse jaune	<i>Thespesia populnea</i>	Catalpa bord-de-mer
<i>Conocarpus erectus</i>	Palétuvier gris	<i>Thrinax radiata</i>	Palmier balai



nouveaux aménagements de la Rue de la Liberté et plantations du giratoire du collège, à Saint-François

Fiche 2.3



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction
de l'Équipement
de l'Aménagement
et du Logement
DEAL
Guadeloupe



plantations sur un délaissé routier en entrée du bourg de Deshaies



plantations d'accompagnement de la voirie à Colin (Petit-Bourg)



rue ombragée à Terre-de-Haut



allée de Flamboyants bleus (*Jacaranda mimosifolia*) en Australie



ruelle ombragée par des plantes grimpantes en Andalousie



allée de Cerisiers en Allemagne

quelques exemples de rues et ruelles plantées en Guadeloupe et dans le monde

➡ Pour en savoir plus...

À lire aussi en complément :

- Fiche 0.2,
- Fiches 1.1, 1.4, 1.6 et 1.12,
- Fiches 3.2 à 3.7,
- Fiche 4.7

Références

- ▶ Norpac & IDDR (2009). *Aménagement des espaces annexes à la voirie*. Site www.biodiversite-positive.fr (4 p.)
- ▶ Pellegrini, P (2012). *Pieds d'arbre, trottoirs et piétons : vers une combinaison durable ?*, article paru dans *Trames vertes urbaines*, vol. 3, n°2, juillet 2012. Développement durable et territoires (16 p.)